

## Sommaire

Bilan fourrager	p 1
Alimentation Bovins Viande	p 4
Alimentation Ovins	p 5
Bovins Lait : Acétonémie	p 6
Caprins	p 7
Travail en Elevage	p 8

## Le Conseil Régional Centre Val de Loire apporte son soutien aux éleveurs

Le Conseil Régional propose une aide d'urgence pour les producteurs  
Bovins Viande, Bovins lait, Porcins, Ovins et Caprins.

Pour bénéficier de cette aide, les éleveurs doivent effectuer cette demande sur  
Internet à partir du 16 octobre jusqu'au 30 octobre 2015

La Chambre d'Agriculture peut vous accompagner pour réaliser cette formalité sur  
Internet : contactez le 02.54.61.61.54

Voir complément d'informations dans le document joint à ce numéro



## Bilan fourrager avant l'hiver : anticiper un éventuel manque de fourrages

La sécheresse a diminué les rendements des récoltes fourragères et le pâturage d'été. Pour pallier ce manque, les éleveurs ont mis en place différentes stratégies : ensilage de maïs prévu initialement en grain, achat de maïs sur pied, affouragement avec de la paille, achat de foin... De ce fait, les niveaux de stock avant l'hiver sont variables d'une exploitation à l'autre.

**Avec la fin des récoltes, il est temps de faire un bilan fourrager : avez-vous suffisamment de stock pour passer l'hiver ? Avez-vous une marge de sécurité ?**

Le bilan fourrager se réalise en trois étapes. L'exemple détaillé ici est en bovins viande. Toutes les références nécessaires pour les autres filières sont disponibles sur la **fiche « réaliser son bilan fourrager »** sur [www.herbe-fourrages-centre.fr](http://www.herbe-fourrages-centre.fr) (page spéciale sécheresse), ou auprès de votre conseiller.

### Etape 1 : évaluer vos besoins en fourrages

Pour connaître les besoins totaux de votre troupeau durant l'hiver, il suffit de multiplier les besoins quotidiens par la durée d'ingestion. Les besoins quotidiens d'ingestion de fourrages dépendent du système de production et de la catégorie d'animaux.

En bovins viande, les quantités ingérées dépendent du format des animaux et de la période de mise bas.

- **cheptel lourd** : poids des vaches de réforme supérieur à 450 kg carcasse
- **cheptel classique** : poids des vaches de réforme 390 – 410 kg carcasse
- **vêlage d'automne** : majorité des mises bas sur septembre, octobre, novembre
- **vêlage classique** : début des vêlages à partir de fin décembre.

	vêlage d'automne		vêlage classique	
	Lourd	Classique	Lourd	Classique
<b>Vaches allaitantes</b>	13,5 kg	12 kg	12,5 kg	11 kg
<b>Génisse de 2 ans</b>	8 kg	7 kg	7 kg	6 kg
<b>Génisse de 1 an</b>	6 kg	5 kg	5 kg	4 kg
<b>Taureau</b>	15 kg	13 kg	15 kg	13 kg

Tableau 1 : consommation journalière de fourrage pour le cheptel de souche (kg MS/jour)

**Veaux de moins d'un an** : ne rien prendre pour les vêlages de printemps, pour les vêlages d'automne ne prendre que les animaux de plus de 3 mois et retenir 2 à 3 kg MS/jour.

**Pour les animaux en finition** : il est difficile d'envisager tous les cas de figure. Comme facteur de variation, nous avons retenu la base de fourrage distribué; soit l'ensilage de maïs, soit l'herbe conservée (ensilage d'herbe, enrubannage, foin).



	Base d'ensilage de maïs	Base d'herbe conservée
<b>Tauri./Broutards Rep.</b>	5 à 7 kg	2 à 4 kg
<b>Génisses</b>	6 à 8 kg	3 à 5 kg
<b>Vaches</b>	9 à 11 kg	4 à 7 kg

Tableau 2 : consommation journalière de fourrages des animaux à l'engraissement (kg MS/jour)

## Bovins Viande

	Effectifs	Besoins (kg/j)	Durée (j)	Besoins totaux (kg MS)
Vaches allaitantes	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
Génisses > 2ans	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
Génisses 1 à 2 ans	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
Veaux < 1 an	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
Taureaux	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
Tauri/broutards rep.	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
Génisses finies	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
Vaches finies	x	<input type="text"/>	x	<input type="text"/>
<b>TOTAL BESOINS</b>				<b>=</b> <input type="text"/>

Tableau 3 : Grille de calcul des besoins d'un troupeau bovins viande

### Étape 2 : faire l'inventaire de vos stocks fourragers

Pour savoir si vous aurez assez de fourrages, il faut faire le total des stocks que vous avez. Vous trouverez dans les tableaux suivants les références dont vous pouvez avoir besoin.

Hauteur du silo	Densité d'un ensilage d'herbe brins COURTS (kg MS/m <sup>3</sup> )				Densité d'un ensilage de maïs type silo COULOIR (kg MS/m <sup>3</sup> )			
	Taux de matière sèche de l'ensilage							
	25%	30%	35%	40%	25%	30%	35%	40%
<b>1 mètre</b>	140 kg	150 kg	160 kg	170 kg	189 kg	201 kg	204 kg	198 kg
<b>1,5 mètre</b>	155 kg	165 kg	175 kg	185 kg	195 kg	207 kg	211 kg	206 kg
<b>2 mètres</b>	170 kg	180 kg	190 kg	200 kg	200 kg	214 kg	219 kg	215 kg

Tableau 4 : références pour les ensilages

	Taux de MS de l'enrubannage (%)			
	40	50	60	65
Poids brut (kg)	490	440	400	380
Poids MS (kg)	195	220	240	247

Tableau 5 : références pour l'enrubannage, bottes rondes de 120 × 120. Pour des bottes de 150 cm de diamètre, le poids augmente de 40 %.



	Diamètre (cm)	FOIN		PAILLE	
		en kg Brut	en kg MS	en kg Brut	en kg MS
<b>Bottes rondes (120 cm de haut)</b>	90	100 - 125	<b>85 – 106</b>	70 - 100	<b>63 – 90</b>
	120	180 - 220	<b>153 – 187</b>	100 - 130	<b>90 – 117</b>
	150	250 - 300	<b>212 – 255</b>	160 - 210	<b>144 – 189</b>
	180	380-500	<b>323 – 425</b>	250-320	<b>225 – 288</b>
<b>Bottes carrées</b>	220x80x90	330 - 370	<b>280 – 315</b>	235 - 270	<b>211 – 243</b>
	220x90x120	490 - 550	<b>416 – 467</b>	350 - 410	<b>315 – 370</b>

Tableau 6 : références pour le foin et la paille

### Etape 3 : calculer votre bilan fourrager en soustrayant les stocks aux besoins

En cas de déficit annoncé, vous pouvez prendre plusieurs mesures. A court terme, vous pouvez :

- Adapter les rations pour économiser ce dont vous manquez,
- Acheter des aliments (fourrages, concentrés).

A moyen terme, il faut prolonger au maximum le pâturage, par exemple en valorisant vos intercultures, et il sera d'autant plus important de mettre à l'herbe tôt au printemps. Favorisez également la repousse des prairies. Pour cela :

- La fertilisation sera utile (engrais de ferme cet automne, apport minéral en février), tout en raisonnant la dose totale apportée.
- Maintenez une hauteur d'herbe de maximum un travers de main avant l'hiver, de façon à ce que l'herbe jeune démarre dans de bonnes conditions. Cela vous permettra aussi de ne pas prendre de retard sur le 1<sup>er</sup> cycle de pâturage au printemps suivant.

L'ensemble des références sont disponibles sur la **fiche**  
**« réaliser son bilan fourrager »** sur [www.herbe-fourrages-centre.fr](http://www.herbe-fourrages-centre.fr)  
 (page spéciale sécheresse),

Pour plus de renseignements, contactez votre conseillère :  
**Aurore ANTOINE** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02.54.61.61.54.**

### Permis de construire : Changement de seuil

Actuellement lors d'un dépôt de permis de construire pour un bâtiment agricole, il était obligatoire de passer par un architecte pour les sociétés agricoles quel que soit le volume du bâtiment projeté. Un exploitant individuel ou en EARL à associé unique devait passer par un architecte dès lors que la surface de son bâtiment dépassait 800 m<sup>2</sup>.

**Dans la loi Macron du 6 août 2015 (Pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques), ces dispositions sont simplifiées. Le seuil pour avoir recours à un architecte de 800m<sup>2</sup> s'applique désormais à toutes les exploitations agricoles (société et individuelle) avec action immédiate.**

**La chambre d'agriculture peut vous aider dans vos démarches de permis de construire. Vous pouvez contacter Louis THOMAS, conseiller bâtiment agricole au 02.54.61.61.54.**

### Concours Charolais de La Châtre

Organisé par le GECIDI, il se déroulera Halle des Rouettes à la Châtre les 6 et 7 novembre 2015 - Possibilité de déjeuner sur le site les 2 jours.

#### Au programme

- **Judi 5 novembre après-midi**: entrée des animaux
- **Vendredi 6 novembre à partir de 8h30** : jugement des différentes sections
- **Vendredi 6 novembre après-midi** : exposition des animaux, achat/vente de reproducteurs
- **Samedi 7 novembre jusqu'à 12h** : exposition des animaux, achat/vente de reproducteurs et remise officielle des récompenses aux éleveurs.

**Renseignements auprès de Florian Lépinasse au 02.54.61.61.54.**



## Bovins viande – Anticiper l’hiver

L’année 2015 a été synonyme de sécheresse. Les températures très importantes et le manque de précipitations ont eu des conséquences directes sur le système fourrager des exploitations. Il est maintenant temps de faire un état des lieux des stocks et d’anticiper les rations hivernales. Les pratiques habituelles seront bousculées pour certains éleveurs. Après un bilan des stocks, certains manqueront de fourrages. Il va donc falloir s’adapter.



### Moins de quantité mais de la qualité !

Les rendements en fourrages ont été fortement pénalisés cette année, jusqu’à moins 40% sur certaines parcelles par rapport à l’année dernière. Cependant, un point positif est à noter. **Les fourrages 2015 sont de qualité.** Le temps a permis de faire des fauches précoces et la plupart des foins étaient finis dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin. On a donc, dans l’ensemble, des fourrages peu encombrants et riches en énergie et en azote.

### A qui distribuer en priorité les fourrages de «meilleure» qualité?

**Les génisses d’1 an** ont peu de capacité d’ingestion et de forts besoins en croissance (objectif : 700 g/j). Des fourrages peu encombrants et riches en énergie et en azote sont à privilégier pour cette catégorie d’animaux. C’est le renouvellement du troupeau qu’il ne faut en aucun cas négliger.

**Les besoins en énergie et en azote des vaches** sont très dépendants de leur stade physiologique. Pour les vaches qui se préparent au vêlage, pour les vaches en lactation, particulièrement jusqu’au pic de lactation et pour les vaches en période de reproduction, les besoins sont importants. Il faut donc privilégier des fourrages de qualité pour ces animaux. A l’inverse, les vaches qui vêlent en fin d’hiver (février-mars) ont des besoins faibles lors de la rentrée en stabulation (en décembre). Des fourrages de qualité moindre suffiront à satisfaire leurs besoins, qui se résument à des besoins d’entretien.

### Ma vache a des besoins différents en fonction de son stade physiologique



**Les génisses de 2 ans** ont des besoins de croissance (objectif : 400-500 g/j) et une capacité d’ingestion plus importante que les génisses d’1an. Elles sont donc capables de valoriser des fourrages de moins bonne qualité. Pour distribuer les « meilleurs » fourrages aux animaux qui ont le plus de besoin, cela signifie qu’il faut au préalable classer, dans la mesure du possible (à voir suivant les bâtiments de stockage), les fourrages par catégorie (Bon, moyen, mauvais).

### Exemple pratique

Après avoir fait mon bilan fourrager, je sais que mes stocks en foin ne seront pas suffisants pour passer l’hiver. Je suis en vêlage de début d’hiver. Cela signifie que dès le début de l’hiver, mes vaches auront de forts besoins. J’ai fait une bonne récolte de paille donc je peux incorporer de la paille dans la ration. Il faut adapter la complémentération en conséquence.

#### Exemple de ration vache avec de la paille (vache de 720 kg au pic de lactation)

##### Ration à 11 UF

Foin : 10 kg brut (8.5 kg MS) + Paille : 2 kg brut (1.8 kg MS) + Triticale : 3 kg brut + T. de colza : 1kg

En incorporant 2 kg de paille dans la ration, on économise environ 2 kg de matière sèche de foin par jour et par vache. Si on prend pour hypothèse un hiver d’une durée de 150 jours pour 100 vaches, on peut économiser environ 30 T de fourrages. Avec un rendement de 4 TMS/ha, cela représente environ 7.5 ha de foin. Pour ajuster les rations, il est important de faire analyser vos fourrages.

Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller :  
**Jean Baptiste QUILLET** à la Chambre d’agriculture de l’Indre au **02.54.61.61.54.**



## En ovins viande, herbe et dérobées à pâturer

Grâce à la pluviométrie d'août et septembre, les repousses d'herbe sont aujourd'hui largement suffisantes pour assurer les besoins du troupeau. Les dérobées sont également prêtes à être pâturées.



### Dérobées : à pâturer sans modération

Même si le rendement n'est pas au rendez-vous cette année, les dérobées peuvent commencer à être pâturées. Les mélanges à base de plantes non météorisantes (colza, graminées, protéagineux, légumineuses de type trèfle d'Alexandrie) ne nécessitent pas de transition alimentaire. Les brebis sont rentrées sur la parcelle sans aucune précaution particulière ni mise à disposition d'une botte de foin ou de paille. En effet, elles commencent à consommer les graminées et mauvaises herbes et la transition se fait toute seule.

### Des flushing à l'herbe

Les quantités d'herbe disponibles sont largement suffisantes pour assurer les flushing exclusivement avec de l'herbe pâturée. De plus, la valeur alimentaire des repousses est équivalente à celle d'un aliment complet. Selon les exploitations, compter alors un niveau de chargement de 8 à 10 brebis par hectare. Le pâturage des dérobées est idéal pour assurer le flushing car il garantit une reprise de poids des femelles. A titre indicatif, un hectare de colza fourrager permet d'alimenter 30 brebis pendant environ un mois lorsque ce dernier atteint environ 40 cm de hauteur.

### Vérifier l'état des brebis en milieu de gestation

Une bonne gestion de l'alimentation garantit des portées suffisamment lourdes à la naissance et limite ainsi le taux de mortalité des agneaux. En effet, les agneaux trop petits sont la principale cause de mortalité. Évaluer l'état des brebis en milieu de gestation, soit environ deux mois avant les premières mises-bas, permet d'anticiper. Les palper au niveau du dos est indispensable car leur aspect visuel peut être très trompeur avec l'épaisseur de laine. Les brebis maigres (note d'état corporel inférieure à 3 sur une échelle de 0 à 5, de très maigre à très grasse) doivent être triées et alimentées en conséquence.

Pour en savoir plus sur l'évaluation de la note d'état corporel des brebis, une nouvelle vidéo (« évaluer l'état corporel des brebis ») vient d'être mise en ligne sur [www.idele.fr](http://www.idele.fr).

### Des agnelles de 47 kg minimum

Le poids des agnelles à la première mise à la reproduction reste l'un des principaux facteurs de variation de la fertilité. L'objectif des deux tiers du poids adulte, soit 47 kg pour la grande majorité des races utilisées en France. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids minimum, le taux de fertilité est en effet inférieur de 33 % selon une récente étude (84 % pour les agnelles de plus de 47 kg à la mise en lutte contre 51 % pour les autres). Pour les agnelles mises en lutte cet automne, peser les plus petites du lot permet un dernier tri.

### Surveiller le parasitisme interne de très près

Cet automne 2015 peut être considéré comme une période à risques en particulier pour l'haemonchose, un strongle intestinal particulièrement surnois. Les conditions climatiques favorables participent à une augmentation de l'infestation. Les jeunes animaux (agneaux de moins de 6 mois, agnelles) et les adultes en mauvais état corporel sont les plus touchés. L'analyse de crottes est un bon indicateur pour ce type de parasites ainsi que la Petite Douve. **Pour plus d'information, contacter votre vétérinaire ou votre technicien.**

Pour plus de renseignements, contactez :

**Jean François RENAUD** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02.54.61.61.54**.

**Laurence SAGOT** à l'Institut de l'Élevage/CIIRPO au **05.55.00.40.37**.



## Acétonémie

La Chambre d'agriculture de l'Indre par l'intermédiaire du contrôle laitier vous propose une nouvelle méthode de diagnostic de l'acétonémie : Cétodélect.

Cette méthode est basée sur l'interprétation des spectres infra-rouge des échantillons de lait utilisés pour le contrôle laitier. On recherche le dosage d'acétone et de  $\beta$ -hydroxybutyrate (BHB). Cette méthode s'avère plus adaptée que d'autres pour une approche à l'échelle du troupeau.

**CETODETECT est une nouvelle méthode d'analyse des risques d'acétonémie. Elle offre la possibilité d'avoir un nouveau regard sur les pratiques d'alimentation.**

Méthode d'analyse	Prise de sang	Bandelette dans le lait	Bandelette urinaire	CETODETECT
Milieu d'analyse	Sang	Lait	Urine	Lait
Corps cétoniques analysés	BHB	Acéto-Acétate ou BHB	Acéto-Acétate	Acétone et BHB
Spécificité	Excellente	Assez bonne	Faible	Excellente
Sensibilité	Très bonne	Faible	Très bonne	Très bonne
Praticité	Acte vétérinaire	Facile	Peut se révéler compliqué	Echantillon pris lors du contrôle laitier
Temps de réponse	Rapide avec analyseur portatif, plus long si labo	Rapide	Rapide	Analyse en fonction de la fréquence des contrôles
Coût	Analyse de l'échantillon et déplacement du vétérinaire	Prix des consommables	Prix des consommables	Coût faible à l'analyse
Aide au diagnostic	Conseil du vétérinaire	Aucune	Aucune	Conseil à la vache et sur la conduite du troupeau

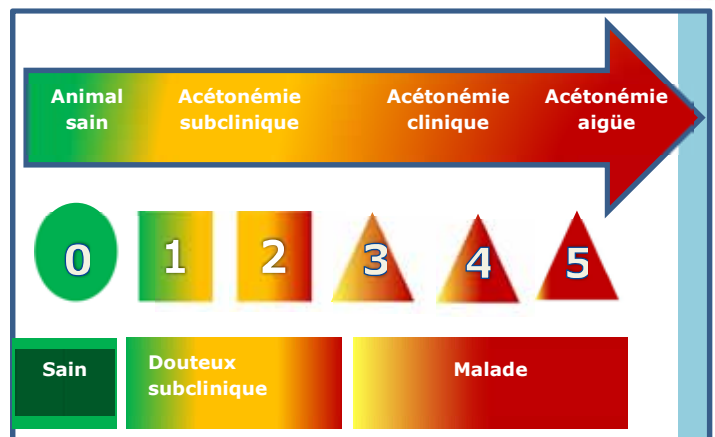
Comparaison des différentes méthodes d'analyse de l'acétonémie (A DUQUENNES-2012)

**Des méthodes de diagnostic de l'acétonémie étaient déjà disponibles en élevage. Des dosages dans le sang, le lait ou les urines.**

**Ces méthodes sont globalement assez fiables mais leur application pratique peut s'avérer délicate à mettre en œuvre pour un grand nombre d'animaux.**

Les entreprises Conseil Elevage ont développé une méthode d'analyse et d'interprétation à partir de la lecture des spectres infra-rouge des laits du contrôle laitier. Cette méthode s'avère plus adaptée pour une approche à l'échelle du troupeau.

Le diagnostic CETODETECT utilise un modèle prédictif à partir des analyses de lait et des données zootechniques des vaches. Il offre une lecture progressive du risque acétonémie en 6 notes.



L'analyse à l'échelle du troupeau permet de vérifier la justesse des pratiques d'alimentation au tarissement et en début de lactation. Si on distingue des différences significatives entre les résultats des multipares et des primipares, cela peut amener à remettre en cause la conduite de l'un ou l'autre lot. Enfin l'évolution de ces critères tout au long de l'année peut permettre de mettre en évidence une période à risque ou de moindre maîtrise alimentaire. Si l'abandon des pratiques à risque est difficilement réalisable, l'apport de propylène glycol comme correctif peut alors se faire en fonction des risques réels de l'élevage.

Pour plus de renseignements, contactez votre **Conseiller Lait** ou le **Service Elevage** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02.54.61.61.54**.



## La Traite : de bien grands maux ...

La traite est une activité centrale dans un élevage laitier. Elle représente près de la moitié du travail d'astreinte de l'éleveur dans les élevages livreurs. Elle influe sur la qualité et la quantité du produit lait et donc sur le revenu. Enfin, elle joue un rôle sur le bien-être de l'animal, sa santé et sa longévité. C'est la combinaison de ces trois éléments, animal-matériel-éleveur, entre lesquels existent de nombreuses interactions, qui va définir la traite et conditionner ses résultats.

### Panorama des installations de traite

En 2013 plus de 2300 contrôles Opti'Traite caprins ont été réalisés. Une installation sur trois présentait des anomalies, au niveau des faisceaux trayeurs principalement. **Une vérification et un entretien régulier peuvent éviter les pannes qui arrivent souvent quand on ne le voudrait pas !**

**Seulement 26% de MAT sans défauts, effet O'T moyen : 39% d'amélioration**

659 O'T caprins 2012	Bilan des points contrôlés					
	Niveau de vide	Régulation du vide	Réserve réelle	Faisceaux trayeurs	Pulsation	Lactoduc
Taux d'anomalies relevées	15%	26%	10%	42%	25%	27%
Effet O'T <small>Intervention agent qualité le jour même</small>	92%	66%	25%	29%	71%	12%

Source Institut de l'élevage

Tableau 1 : Défauts constatés lors des O'T® et amélioration liées à l'intervention

### Contrôler pour détecter les problèmes

D'après le groupe traite de la région centre, 80% des installations neuves ou rénovées comportent une anomalie.

**Le contrôle Certi'Traite** atteste de la conformité du montage aux préconisations de la norme et de la marque. Il permet la délivrance d'un certificat de conformité

**Le contrôle Opti'Traite** est une vérification technique du fonctionnement des installations. Il est recommandé de le faire une fois par an (ne pas dépasser le rythme de 1 fois tous les 18 mois pour être en conformité avec la conditionnalité des aides PAC).

**Le contrôle Dépos'Traite** a pour but de vérifier que les postes répondent de façon homogène. En cas de défauts, il est possible de les corriger par réglage ou changement de pièces. A noter que selon les systèmes de détection, la qualité du nettoyage influe sur le moment de la dépose.

**Le contrôle Net'Traite**, en vérifiant la température de l'eau des différentes phases, la concentration des produits, le temps de contact, la turbulence, permet d'attester de la bonne réalisation du nettoyage de la machine à traire

### Un entretien régulier pour un bon déroulement de la traite

**Entretien coûte moins cher que réparer.** Aussi, il est important de vérifier et d'entretenir le matériel de traite

Périodicité	Opérations à réaliser
<b>Mise en service</b>	- Contrôle de conformité CERTITRAITE®
<b>A chaque traite</b>	- Observer l'indicateur de vide - Surveiller l'entrée d'air aux griffes - Remplacer les manchons trayeurs et les tuyaux endommagés en cours de traite - Éviter les manipulations tendant à vriller les manchons - Nettoyage complet de la machine à traire
<b>Toutes les semaines</b>	- Vérifier et compléter si nécessaire le niveau d'huile de la pompe à vide - Vérifier que les manchons trayeurs ne sont pas vrillés
<b>Tous les mois</b>	- Nettoyer les filtres ou orifices d'admissions d'air atmosphériques des pulsateurs et du régulateur
<b>Tous les 6 mois</b>	- Nettoyer les pulsateurs pneumatiques - Vérifier l'état et la tension des courroies de pompe à vide - Vérifier l'état des manchons trayeurs et de la caoutchouterie - Contrôler le nettoyage : absence de dépôts dans le circuit du lait
<b>1 fois par an</b>	- Remplacer tous les manchons trayeurs - Contrôler OPTITRAITE® par un agent qualifié
<b>Périodiquement</b>	- Remplacer les tuyaux courts à lait et de pulsation au minimum tous les 2 ans, tous ensembles - Remplacer les tuyaux longs à lait et à pulsation tous les 2 à 3 ans - Remplacer les palettes de pompe à vide tous les 10 à 12 ans

Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller :

**Jean Claude SABOURIN** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02.54.61.61.54.**



## Travail en élevage : levons les tabous, partageons les solutions !

A bien des égards, le métier d'éleveur reste aujourd'hui un métier à part, et c'est en grande partie ce qui en fait son attrait. Les éleveurs n'en ont pas moins les mêmes attentes que dans tous les métiers : gagner correctement leur vie et avoir une charge et des conditions de travail acceptables.

Sur la question du travail, les solutions sont aussi diverses que les problèmes rencontrés, que ce soit autour de la main d'œuvre, de l'organisation ou du matériel. Ces solutions, bon nombre d'éleveurs les ont inventées, s'en sont emparés, les ont améliorées...



Les Chambres d'Agricultures de la région Centre se sont organisées dans le cadre du Plan Régional de Développement Agricole et Rural notamment pour faire connaître ces solutions. Concrètement cela passe par des journées d'échanges, des films de témoignages, des articles de presse... Aujourd'hui les premiers films sont visibles sur le site de la Chambre d'Agriculture : <http://www.indre.chambagri.fr/la-chambre-a-votre-service/travail.html>. D'autres viendront. Nous vous invitons à les regarder et à donner votre avis.

**Gain de temps, économies,  
efficacité technique, conditions  
de réussite ?  
Trois premiers films, trois  
expériences à partager**

- Neuf éleveurs dans le Loir et Cher ont fait le choix d'une mélangeuse automotrice en CUMA avec un salarié.
- Onze éleveurs de l'Indre de toutes générations travaillent en « banque de travail » pour des travaux saisonniers, des travaux ponctuels ou pour se remplacer.
- Treize exploitations se sont regroupées pour permettre l'embauche d'un salarié à plein temps au sein du service de remplacement 36. L'idée est de pérenniser un employé local, qui connaît les exploitations en mutualisant des besoins très variés allant de quelques jours par an à plusieurs jours par semaine.

Mieux vous accompagner, c'est également mieux connaître votre perception de votre travail, les difficultés que vous pouvez rencontrer et les solutions que vous avez ou envisagez de mettre en œuvre.

**C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour répondre à une enquête « Travail en Elevage » en ligne sur [www.indre.chambagri.fr](http://www.indre.chambagri.fr)  
Prenez le temps de nous aider à vous en faire gagner !**

Dans l'Indre, la Chambre d'Agriculture s'est associée au Service de Remplacement 36, à la FDCUMA 36, à la MSA Berry-Touraine, à Naturapolis et au GDMA pour travailler ensemble à mieux vous informer, mieux vous accompagner et vous proposer des services adaptés à vos préoccupations et besoins

Ce groupe est à votre écoute avec un seul contact pour vous orienter vers le partenaire qui répondra le mieux à votre besoin : **Bertrand BLUET** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02.54.61.61.54**. – [bertrand.bluet@indre.chambagri.fr](mailto:bertrand.bluet@indre.chambagri.fr)

